

Image not found or type unknown



Vente d'appartement, entre l'offre acceptée et le compromis : peut-on renégocier ?

Conseils pratiques publié le **24/07/2025**, vu **85 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Vente d'appartement, entre l'offre acceptée et le compromis : peut-on renégocier ? Par cabinet SOUSSENS AVOCATS

Imaginez-vous dans la peau de M. et Mme Y, propriétaires d'un bel appartement familial haussmannien à Paris. Vous avez décidé de vendre votre bien, M. X vous adresse une offre d'achat que vous acceptez. Vous êtes convaincus que la vente se déroulera sans encombre et que vous pourrez bientôt passer à autre chose. Mais les choses ne se passent pas comme prévu...

SOURCE ET DE PLUS :

<https://ganaellesoussensavocat.com/achat-immobilier/vente-dappartement-entre-loffre-acceptee-et-le-compromis-peut-on-renegocier/>